

voir cet enfant exprimant par ses gestes toutes les pensées dont son cœur était animé. M. le Maire répondit en anglais, et un des Révérends Pères Jésuites ayant lu la réponse en français, M. Bélanger, directeur des Sourds-Muets la traduisait en même temps par des signes et des gestes aux enfants qui le regardait tous avec une grande attention. Nous ne passerons pas en revue les différents points du programme, nous dirons seulement qu'il a été parfaitement exécuté à la grande satisfaction de tous les assistants, et que la manière dont les enfants s'en sont acquittés prouvent chez eux un degré d'intelligence et beaucoup de culture d'esprit.

Nous ferons seulement une remarque, c'est qu'on ne saurait trop encourager une institution destinée à procurer de l'éducation, c'est-à-dire à rendre moins pénible l'existence de ces pauvres êtres qui comme ils le disaient dans leur adresse au Maire, ne serait guère au-dessus de la brute sans l'enseignement qu'ils sont à même de recevoir. Quand M. l'Abbé de l'Épée fonda en France les premières Ecoles des Sourds-Muets, il faisait là une belle œuvre de philanthropie !

Et tous ceux qui suivent ses traces aujourd'hui, qui consacrent leur vie au travail nécessairement en vue de l'instruction des sourds-muets, méritent aussi qu'on reconnaisse leurs efforts et leurs sacrifices.

Le premier soin de ces bons Clercs de St. Viateur qui dirigent l'institution, est de montrer aux enfants à prier Dieu et de les instruire dans les différentes vérités de la religion. Rien de plus touchant que de voir ces muets faire la prière. On sent que ça doit être une grande consolation et un grand bienfait pour eux que de pouvoir dans leur infortune, élever les yeux et les mains vers Celui qui est le consolateur de toutes les misères.

Quant à l'instruction, nous avons pu juger par nous-mêmes du succès qu'obtiennent les professeurs dans leur système d'enseignement. De jeunes enfants de dix à douze ans sont hier soir venus écrire tant en français qu'en anglais. Et les différentes fables qu'on leur a fait représenter ont été rendues avec un naturel et un talent d'imitation incomparables.

La seconde partie du programme a été remplie par les élèves du collège Ste. Marie qui nous ont donné la représentation du *malade imaginaire* de Molière. Inutile de faire l'éloge des élèves du collège Ste. Marie. Tout le monde sait comment ils font les choses.

Vers 11 heures et demie, la soirée était finie et tout le monde s'en retournait content d'avoir si bien employé la dernière soirée du carnaval. — *Nouveau-Monde.*

Voici l'adresse présentée à Son Honneur le Maire Workman par l'institution des sourds-muets.

*Monsieur le Maire;*

Les sourds-muets, à présent élèves de l'Institution du Côteau St. Louis m'ont chargé de remercier votre Honneur, d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette soirée. Ils apprécient d'autant plus cette faveur qu'ils savent qu'elle a été uniquement inspirée par ce noble sentiment de paternelle sollicitude qui anime votre Honneur envers tous vos administrés de Montréal et surtout envers ceux qui sont les plus déshérités des dons de la nature. C'est une bien douce consolation de rencontrer au milieu de leur infortune une si grande sympathie, de sentir que votre cœur, et non seulement le vôtre, mais celui de toutes les personnes ici assemblées, compatissent à leur malheur. Car nous ne l'ignorons pas, ce qui réunit ici cette brillante société, ce n'est pas tant le spectacle de nos exercices, que le motif de venir en aide à une institution, utile, sinon nécessaire, devrai-je dire. Oh! M. le Maire, Messieurs, que serions-nous sans l'éducation qu'elle nous donne! Que pourrions-nous être et faire au milieu d'une société à laquelle nous serions étrangers, ne pouvant comprendre et ne pouvant être compris, ne vivant point de la vie intellectuelle, ne connaissant de l'existence que le côté matériel et n'étant élevés qu'à peine de quelques degrés au-dessus des êtres sans raison. Voilà ce que nous serions sans l'éducation, voilà comment nous végéterions, misérables et abandonnés, si vous, âmes charitables, cœurs sensibles et bienfaisants, ne veniez au secours de notre infortune, en fournissant aux maîtres zélés qui se seront dévoués pour nous retirer de notre ignorance, les moyens de pourvoir à l'œuvre si grande, si digne d'intérêt de l'éducation des sourds-muets. Recevez donc, Monsieur le Maire, et vous tous ici présents, l'expression sincère de notre profonde gratitude et croyez que le souvenir de vos bienfaits ne s'effacera jamais de nos cœurs."

Nous traduisons maintenant le petit discours par lequel M. le Maire a terminé cette séance si intéressante et qui fait tant d'honneur au zèle et à l'intelligence des Clercs de St. Viateur.

*Mesdames et Messieurs,*

La séance de ce soir a pour objet la charité la plus digne, et une classe d'êtres infortunés qui, jusqu'à présent, ont été bien négligés, — les sourds-muets. L'excellente institution dans l'intérêt de laquelle nous nous réunissons, et qui a été le soutien de cette œuvre de charité, fut fondée en 1848, et depuis ce temps a donné l'instruction à environ 150 sourds et muets dont les trois quarts, je crois, ont reçu gratis leur éducation, pension, et vêtements.

Le secours accordé par la législature n'est rien comparé aux dépenses

qu'entraîne cette institution, cet octroi ne s'élevant qu'à \$1,500 pour les cinq ans écoulés. Comme la plupart des sourds-muets sont issus de la classe pauvre, nous sommes incapables de payer leur éducation, si le peuple et ceux qui le représentent ne tendent une main secourable à cette institution. Dans tous les pays, les institutions de ce genre sont regardées comme des œuvres de charité par excellence.

Sans éducation et négligées, ces pauvres créatures sont à charge à elles-mêmes et à la société. Leur triste état les empêche d'avoir aucune perception morale, aucun sentiment de la propriété et nulle loi pour se guider, nulle connaissance du mal, ni de la vie future.

Beaucoup peuvent dire: ils sont si peu nombreux que le mal ne peut être bien grand, que ce n'est pas en conséquence un mal criant. Ceci est une erreur populaire; ces infortunés sont bien plus nombreux qu'on ne le croit généralement. Le recensement du Haut-Canada, maintenant Ontario, donne une population de 1,396,000 individus, dont 850 sourds-muets, c'est-à-dire un par 1600 personnes.

La Province de Québec a une population de 1,110,664 âmes, dont au-delà de 900 sourds-muets, environ un par 1300; la Nouvelle-Ecosse a 300 sourds muets; un par 1100 individus; le Nouveau-Brunswick, 176; un par 1500; l'Île du Prince-Edouard 70, un par 1150. Terre-Neuve, 120; un par 1000. La proportion moyenne, de toutes les provinces anglaises, y compris les îles du Prince-Edouard et de Terre-Neuve, est donc de un par 1182.

Ainsi dans toutes les provinces de l'Amérique du Nord seulement, il y a environ 2,500 sourds-muets, d'après le dernier recensement, sans éducation ni soins, abandonnés dans la plus déplorable condition.

J'espère que la séance de ce soir, contribuera à répandre la sympathie due à ces pauvres affligés et à améliorer leur position, et vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous entretenir d'un sujet qui me touche de si près au cœur, je ne vous retiendrai pas plus longtemps.

BULLETIN DES ARTS.

—La séance de vendredi dernier à l'Institut des Artisans Canadiens, salle St. Joseph, a été, malgré les chemins, le temps et la coincidence d'autres soirées publiques, aussi bien fréquentée qu'on pouvait le désirer. Tous les membres de l'Institut et un certain nombre de dames composaient l'auditoire accouru pour entendre le R. P. Thébaud, du Collège Ste. Marie, parler de ce qui constitue le véritable artisan, maître dans son art et bon citoyen dans la société. Le R. Père était accompagné du R. P. Lopinto.

Le zélé président de l'Institut, M. J. B. Rolland, ouvrit la séance par quelques remarques appropriées, et introduisit le R. P. Thébaud à l'assemblée.

Le R. Père commença par féliciter ses auditeurs de leur entreprise et de leur persévérance dans la fondation de l'Institut des Artisans, et leur dit tout le bien qu'ils pouvaient en retirer. Puis, abordant son sujet, il retraça les éléments nécessaires de tout art, et l'obligation de la vertu qui est la base de toute probité dans l'homme. Voici à peu près la substance de ses considérations qui ont été écoutées avec une grande attention de la part de l'auditoire.

Il y a les arts libéraux et les arts mécaniques; les premiers sont pour le beau et l'agréable; les seconds pour l'utile et le nécessaire. Quelque nombreux que soient ces derniers, l'individu a deux moyens d'y exceller, par sa vertu et sa probité et par son intelligence. Mais quel parti l'artisan devra-t-il tirer de celle-ci? Étudier les méthodes empiriques qui sont l'œuvre du temps et de l'expérience, et les méthodes scientifiques qui fournissent les principes sur lesquels celles-là reposent. La méthode empirique n'est pas autre chose que l'apprentissage ordinaire et la pratique routinière de son art; on fait comme les autres font, et ceux-ci font comme leurs devanciers: le progrès est inconnu où il est très-lent. Ce n'est pas cette méthode exclusivement que doit embrasser l'Institut, mais bien la méthode scientifique qui est le partage de ceux qui veulent être les premiers dans leur travail. La méthode empirique exige l'observation, l'imitation et l'invention qui consiste, pour l'ouvrier ignorant, mais doué de talents naturels, à se faire des méthodes dans le but d'acquérir de la rapidité dans l'exécution, de la solidité et du bon goût.

La méthode scientifique, de son côté, exige la connaissance des mathématiques, surtout de la géométrie, du dessin, de la chimie, de la physique et des autres sciences naturelles.

Mais, à quoi servirait à l'artisan d'être le plus célèbre de son temps, si les qualités morales lui manquent, si la probité, la sobriété et l'esprit religieux sont pour lui des choses inconnues.

La probité de l'artisan doit être réelle et solide; c'est même, humaine-ment parlant, pour lui un moyen sûr de réussir en se faisant rechercher: mais la religion est ce qui peut seul donner la vraie probité. Tout le monde comprend qu'un ouvrier soigneux et assidu est toujours préféré à celui qui n'a pas ces vertus. Une autre qualité bien précieuse est celle de se faire, sans bassesse ni indignité, au caractère de ceux avec qui on travaille, on vit et on se trouve. Cette qualité s'acquiert en se rappelant que si tous ont des défauts, tous aussi ont des vertus et des mérites.